

Réf: Dossier 341606

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE COMPAGNIE DE TRANSPORT LUXURY » en abrégé « NCT LUXURY »

Siège ABIDJAN PORT BOUET MARCHÉ CITE QUATRE  
ETAGES IMMEUBLE 54 APPARTEMENT 461 BOITE POSTALE  
V2 ABIDJAN, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/07/2024 reçus par Me TCHRIFFO OLIVIER FULGENCE, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE COMPAGNIE DE TRANSPORT LUXURY » en abrégé « NCT LUXURY »

Objet : La Société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et dans tous autres pays :

Le Transport de personnes, de biens, marchandises et divers.

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser la réalisation et le développement.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte des biens et des droits dont elle est propriétaire et notamment, le placement des fonds sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET MARCHÉ CITE QUATRE

ETAGES IMMEUBLE 54APPARTEMENT 461 BOITE POSTALE  
V2 ABIDJAN, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KACOU KASSI FRANCK ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07464 du 10/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54600/GTCA/RC/2024 du 10/09/2024

